

QUI SOMMES-NOUS ?

Fondée en 1961 par des familles qui n'avaient pas de solution pour l'avenir de leurs enfants, **l'Afiph est une association familiale** qui a pour objet :

- d'**accompagner les personnes handicapées**, de les soutenir et de créer du lien entre les familles,
- de **créer et gérer des établissements adaptés** à la vie et à l'épanouissement des personnes en situation de handicap,
- de **défendre les droits des personnes handicapées** et de les faire connaître.

Son ambition formalisée dans son projet politique est de changer le regard et les comportements sur le handicap en passant **de la compassion à la compensation**

En soutenant l'Afiph, vous encouragez l'action et les valeurs de votre association familiale.

L'AFIPAEIM EN CHIFFRES :

2 000 FAMILLES ET AMIS,
2 600 USAGERS,
3 700 PLACES EN ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES,
2000 SALARIÉS,
40 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES EN ISÈRE,
120 SITES,
700 ACCOMPAGNEMENTS PAR AN PAR LE SAVS

RÉPARTIES SUR L'ENSEMBLE DE L'ISÈRE



association familiale de l'Isère pour personnes handicapées

association loi 1901 déclarée n°4596
reconnue d'utilité publique (décret du 11 mars 1968)

3 avenue Marie Reynoard
CS 70003
38029 Grenoble cedex 2
Tél. 04 76 46 39 66
Courriel général : accueil@afiph.org

[ou votre correspondant local](#)

En savoir plus
www.afiph.org

accompagner, chaque jour,
la personne handicapée
dans son parcours de vie



IME - IMEP - SESSAD - ESAT - SAJ - FOYERS



HEBERGEMENT- FAM-FOYERS DE VIE-MAS-SAVS

B
È
N
È
V
O
L
A
T

ÊTRE
BÉNÉVOLE
À L'AFIPH



association familiale de l'Isère pour personnes
handicapées

Pourquoi être bénévole à l'Afiph ?

1

Lever des fonds complémentaires aux subventions publiques, pour financer des aménagements, activités et projets indispensables au bien-être des usagers

2

Obtenir des ressources indispensables à la vie associative, garantissant l'indépendance de l'Association

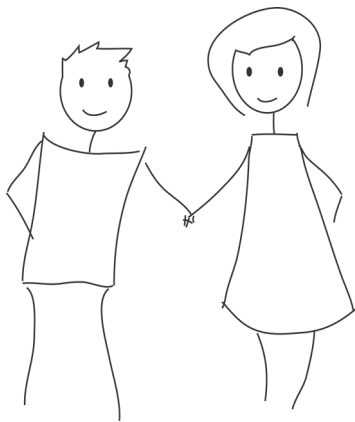
3

Contribuer aux décisions stratégiques et politiques de l'Association en devenant membre du Conseil d'Administration ou en participant aux commissions et groupes de travail

4

Proposer, tout au long de l'année, des activités et des manifestations à destination des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Comment être bénévole à l'Afiph ?

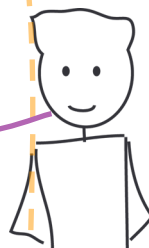


■ Participer aux différentes instances de l'Afiph, présentes à tous les échelons de l'Association : Conseil d'Administration, CVS, Commissions, groupes de travail etc...

■ S'investir via les Sections Locales des familles, qui proposent des activités (comme le soutien scolaire) ou des événements à destination des personnes en situation de handicap

■ Participer de manière ponctuelle aux actions et événements organisés par l'Afiph et ses sections locales : Loto, Les Brioches, de l'Afiph, etc...

A L'AFIPA, IL N'Y A PAS UN BÉNÉVOLAT POSSIBLE, MAIS BIEN DES BÉNÉVOLATS



NOS SECTIONS LOCALES

Les sections locales ont pour objectif de **créer du lien** entre les familles d'un même secteur géographique, pour permettre à chacun de communiquer, d'échanger des idées, **de proposer des projets et de s'engager bénévolement pour la cause du handicap**. Chaque section locale organise ses actions et événements, comme des choucroutes dansantes, des lotos etc..

Il existe 9 sections locales des familles : l'Agglomération Grenobloise, Beaurepaire, le Grésivaudan, le Nord Isère, Péage de Roussillon, le Sud Isère, Vienne, Vinay, Voiron.

